

2026 - 059 NOMBRE DE MEMBRES

AFFÉRENT AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
27	27	27

Séance du 30 mars 2026

Date de la convocation
23/03/2026L'an deux mille vingt-six, le **lundi 30 mars à 19h**,
le Conseil Municipal de cette Commune
convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la
loi au Centre Yves Montand de RIBECOURT sous
la présidence de Monsieur LÉTOFFÉ Jean-Guy, MaireDate d'affichage
23/03/2026

Présents : M. LÉTOFFÉ Jean-Guy, Mme BALITOUT Hélène, M. BELLOT Patrice, Mme PIENS Antonella, M. CARRASCO José, Mme HAINEZ Carole, M. COPPIN Franck, Mme CHARLET Valérie, M. CANTRAINE Hervé, Mme FRÉTÉ Thérèse, M. CATRY Bruno, M. GILLOT Jean-Pierre, M. CARON Joël, Mme DOGIMONT Laurette, , Mme NISOLE Sandra, M. DE ALMEIDA Pierre, Mme CAMARA Laura, Mme BOULNOIS Naguine à partir de 19h02, M. CHMIELEWSKI Thomas, Mme HALKO Laurence, M. LANCIEN Yves, Mme GUEMBE Florence, M. KLIBER Antoine, Mme TROUILLET Sarah, M. LÉGER Loïc, Mme MARCHI Charlène, M. LAMOUREUX Laurent.

Excusé : Mme BOULNOIS Naguine jusqu'à 19h02

Pouvoir : Mme BOULNOIS Naguine à Mme BALITOUT Hélène jusqu'à 19h02

Secrétaire de séance : Madame FRÉTÉ Thérèse

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE
FORMATION DE LA
COMMISSION EVENEMENTIEL**

Rapporteur : M. LÉTOFFÉ Jean-Guy

Vu l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Considérant que les candidats en présence ont obtenu respectivement :

- M. Jean-Guy LÉTOFFÉ : 27 voix
- Mme Valérie CHARLET : 27 voix
- Mme Carole HAINEZ : 27 voix
- Mme Laura CAMARA : 27 voix
- M. Jean-Pierre GILLOT : 27 voix
- Mme Charlène MARCHI : 27 voix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** ;

DÉCIDE :

- De créer une **Commission Évènementiel**.
- Fixe le nombre de ses membres à 6 incluant M. Le Maire.
- Sont élus à cette commission :

- M. Jean-Guy LÉTOFFÉ
- Mme Valérie CHARLET
- Mme Carole HAINEZ
- Mme Laura CAMARA

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le

ID : 060-216005314-20260330-D2026059-DE



- M. Jean-Pierre GILLOT
- Mme Charlène MARCHI

Le secrétaire de séance,

Thérèse FRÉTÉ

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thérèse Frété', written over a horizontal line.

Le Maire,

Jean-Guy LÉTOFFÉ